

Compte rendu de réunion de la commission d'évaluation

Année universitaire : 2011-2012

Nom de la formation : **M2I Communication et territoires**

Code Apogée de l'étape : IICOT1(111)

Nom du responsable
de l'évaluation : **Franck BOUSQUET**

Adresse mail : franck.bousquet@iut-tlse3.fr

Date de la réunion : 26/04/2012

Enseignants présents

Nombre : 5

Liste : **Valérie BONNET, Robert BOURE, Franck BOUSQUET, Bernard FRABRE-ANNES, Laurent MORILLON**

Étudiants présents

Nombre : 2

Liste : **Anna CHATILLON, Hugo LAUZIN**

Personnels technique et administratif présents

Nombre : 1

Liste : **Danielle SEGUR**

Points traités localement (par l'équipe pédagogique ou la direction de la composante)

Point soulevé	Réponse apportée
1 – Manque de logiciels de traitement d'images et de PAO.	Le master a déposé un dossier auprès du PRES pour un BQF avec un master de sociologie de Toulouse 2 et un master de droit des Médias de Toulouse 1 qui a été accepté. De nouveaux ordinateurs équipés seront donc financés pour être installés dans la salle du master et dans une salle mutualisée pour l'ensemble du département information-communication. En outre des documents spécifiques seront commandés au centre de documentation.
2 – Les enseignements en communication des organisations, qui relèvent de connaissances opérationnelles paraissent trop dispersés dans l'année et manquent de coordination.	Ces enseignements et conférences, qui sont dispensés à la fois par des professionnels et des enseignants-chercheurs seront désormais concentrés sur les 15 premiers jours de la

	<p>formation (rentrée avancée de 15 jours) et coordonnés par l'enseignant responsable du cours « Communication événementielle et pratiques de communication ».</p>
<p>3 – Il a été soulevé un manque de connaissances concrètes sur les détails des métiers auxquels peuvent prétendre les étudiants.</p>	<p>Cette demande étant récurrente à toutes les formations du département information-communication, il va être proposé au conseil du département information-communication d'organiser une journée de présentation de leurs métiers par tous les professionnels intervenant dans les différentes formations ainsi que par des anciens étudiants. Cette journée se conclura par un moment d'échange convivial (cocktail dinatoire). Elle sera organisée par deux groupes d'étudiants : l'un de deuxième année et l'un de master 2 (mais pour ces derniers uniquement composé d'étudiants issus de recrutement latéral) dans le cadre des projets tuteurés. La co-organisation de cette manifestation sera également proposée aux associations d'étudiants des différentes formations afin de travailler à une logique de filière mutualisant les connaissances.</p>
<p>4 – Conférences parfois trop spécialisées pour des étudiants se destinant à un autre secteur.</p>	<p>Il a été proposé de poursuivre la mutualisation des cours avec d'autres formations de niveau master. D'ores et déjà le cours de « Méthodologie de la recherche en études médiatiques » est mutualisé avec le master « communication audiovisuelle » de Toulouse 2 ; les cours « sponsoring et mécénat » ; « théories de la communication » et « Droit des médias » sont donnés en commun avec la master Agecom de Toulouse 1. L'année prochaine le cours et les conférences sur la « Communication sportive » et la « communication touristique » seront mutualisés avec le master « Sport et territoires » de l'UFR STAPS de Toulouse 3 ; le cours, les conférences et les projets concernant « L'observatoire des médias locaux » deviendront facultatifs et seront en commun avec des étudiants volontaires du master « Droit des médias » de Toulouse 1 et les étudiants du master « Médiations, Interventions sociales, solidarités » de Toulouse 2. Cet enseignement sera donc désormais un enseignement de spécialité qui ne concernera que certains étudiants.</p> <p>Les conférences en « Communication sportive », « communication culturelle » et « communication touristique » seront ouvertes à tous les étudiants des formations parte-</p>

	naires et la présence des étudiants du master « Communication et territoires » ne sera pas considérée comme obligatoire.
5 – Question sur les possibilités d’insertion professionnelle des doctorants.	Il a été décidé qu’une conférence sur les contrats CIFRE ainsi que des interventions de docteurs en communication exerçant en entreprise seraient organisées.
6 – Le nombre d’heures d’anglais pourrait être augmenté.	Ce point ne peut être traité avant la prochaine habilitation du diplôme.
7 – Suite aux décisions concernant la réorganisation du début de l’année avec les interventions en « communication des organisations » et celles concernant les enseignements de spécialité, il est proposé par la commission que la maquette du master soit revue à la marge.	<p>Afin de clarifier la maquette et de répondre aux attentes exprimées par tous les membres de la commission ainsi que par les résultats de l’enquête les modifications suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’enseignement « Les associations » deviendrait facultatif pour les étudiants choisissant d’emblée le parcours recherche et passerait du premier au second semestre en intégrant l’UE5. - L’enseignement sponsoring et mécénat serait désormais au second semestre et intégrerait l’UE 5 - L’enseignement « Médias » serait dispensé au premier semestre et intégrerait l’UE1. - L’enseignement « Théories de la communication » serait dispensé au premier semestre et intégrerait l’UE1. <p>Toutes ces modifications devront être validées par la commission compétente et faire l’objet d’un ajustement au niveau des MCC.</p>

Synthèse et commentaires des résultats de l’évaluation

Pour l’ensemble des membres de la commission, les résultats quantitatifs de l’évaluation démontrent que la formation remplit ses objectifs et que les étudiants sont satisfaits. Tant du point de vue de l’encadrement que des enseignements le taux de satisfaction est en effet élevé et dépasse les 75%.

Les quelques points soulevés par les étudiants ont fait l’objet d’une réflexion spécifique qui avait déjà été entamée par l’équipe de direction de la formation au cours de l’année après des échanges avec les étudiants et les intervenants. Des réponses spécifiques à chacun des éléments ont été proposées et sont a priori applicables dès l’année prochaine, sous réserve de validation par la commission compétente pour les changements de semestres de certains enseignements et pour la mise en place de l’observatoire des médias locaux, et sous réserve de validation par le conseil de département pour la journée de présentation des métiers. Seule la question du nombre d’heures d’anglais qui pourrait être augmenté ne sera examinée que plus tard lors de la réhabilitation du diplôme.

Libellé des questions au choix de l’équipe pédagogique

A – Le contenu de l’UE1 vous paraît-il satisfaisant ?

B – Le contenu de l’UE2 vous paraît-il satisfaisant ?

C – Le contenu de l'UE3 vous paraît-il satisfaisant ?
D – Le contenu de l'UE4 vous paraît-il satisfaisant ?
E – L'équilibre entre les enseignants universitaires et les interventions de professionnels vous paraît-il satisfaisant ?
F – La cohérence et la complémentarité entre les intervenants vous semblent-elles satisfaisantes ?

Date : 12/05/2012